**Compte-rendu CHSCTA du 22 septembre 2020**

Le CHSCT-A s’est réuni le 22 septembre 2020. Dans sa déclaration, la FSU a notamment dénoncé l’allégement du protocole sanitaire, mis en question l’efficacité des masques en tissu et pointé le sentiment d’abandon ressenti par les collègues lors de cette rentrée pas comme les autres. Le secrétaire général qui présidait la séance a indiqué que les évolutions du protocole s’appuyaient sur les conseils et l’expertise des scientifiques. Il s’est voulu rassurant sur les masques qui répondent aux normes et doivent permettre de protéger usagers et personnels. De même, il n’a pas le sentiment que les collègues soient livrés à eux/elles-mêmes, car un travail est engagé dans tous les établissements, l’académie assurant un suivi très fin de toutes les situations.

L’ordre du jour portait sur :

1. le programme annuel de prévention

En raison de la crise sanitaire, les actions initiées en 2019 n’ont pu être menées à terme. Il est donc proposé de maintenir les actions en cours pour 2020 : chantier de prévention des Risques Psychosociaux, évacuation des produits chimiques dangereux des établissements et amiante.

Concernant les DUERP, la FSU a dénoncé pour la énième fois le fait que du temps spécifique ne soit pas dédié par établissement pour que tous les personnels puissent le remplir en tenant compte des problématiques rencontrées sur le terrain, le risque étant comme cela se fait parfois qu’il soit rempli uniquement par la direction et au pire sous-traité à une entreprise extérieure.

2. le programme annuel de visites :

Les visites prévues l’année dernière sont reportées cette année.

**Au Printemps, il est prévu une « visite inversée »** (inversée car les personnels professeure·s d’EPS de L’académie vont pouvoir rencontrer les membres du CHSCT à la différence des autres visites où les membres du CHSCT se rendent sur un établissement) **sur les conditions de travail des enseignant·es d’EPS. Les enseignant·es seront invité·es à remplir un questionnaire en amont de cette visite et pourront être reçu en entretiens le jour J pour s’exprimer sur les conditions de leur métier et les risques psycho-sociaux rencontrés.**

3. le chantier de prévention des RPS :

Le travail de prévention des RPS à destination des personnels de direction et des directeurs d’école est repris.

Des formations ont été mises en place auprès des chef·fes d’établissement et des directeurs/trices d’école pour leur donner des outils méthodologiques pour les accompagner dans la rédaction des DUERP (Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels). L’administration se félicite des retours positifs des intéressé·es après ces formations.

*🡪 A de multiples reprises pendant la séance, les représentant·es de la FSU ont alerté sur les Risques Psychosociaux et la nécessité de pratiquer une réelle politique de prévention dans ce domaine notamment en intégrant ce volet au DUERP. L’urgence est réelle. Les conditions de travail particulièrement dégradées : effectifs trop lourds, prescriptions institutionnelles, réformes du collège et du lycée corrélées à la crise sanitaire génèrent de la souffrance professionnelle chez nos collègues. La FSU enjoint l’administration à agir et à faire des propositions concrètes et rapidement applicables.*

🡪 *En fin de séance, les représentants de la FSU ont indiqué que les réécritures successives du protocole se révélaient contradictoires et conduisaient les personnels à douter de la crédibilité des informations données. Les agents sont en attente de réponses concrètes.*

*🡪La FSU s’est enquise du recrutement de personnels pour pallier les absences liées au COVID.*

Pour l’instant, le Rectorat est en capacité de remplacer pour limiter les brassages mais arrivera prochainement au bout de l’exercice.

*🡪 Un représentant du SNES-FSU est revenu sur la question du brassage dans les lycées. La réforme du baccalauréat a fait exploser le groupe classe pour les niveaux 1ère et terminale. Limiter le brassage est par conséquent impossible. L’application stricte des gestes barrières est donc indispensable. Or, le manque cruel de personnel de vie scolaire ne permet pas de faire respecter ces gestes, particulièrement à la cantine et à l’internat.*

Le secrétaire a indiqué que le réassort des masques s’effectuerait avant les vacances d’automne (60 000 masques ont été commandés).

*🡪 Un représentant de la FSU a interrogé l’administration sur les masques type II distribués, l’absence de norme sur les boîtes favorisant le doute sur leur authenticité.*

Le secrétaire général a assuré qu’ils étaient aux normes après avoir demandé au ministère.

🡪 *Des précisions ont été demandées sur la situation administrative d’un-e agent s’il-elle devait garder son enfant en cas de classe fermée ou de suspicion de COVID.*

Dans ces cas de figure, l’agent peut être autorisé à exercer en télétravail si ses fonctions peuvent être exercées à distance. Si cela n’est pas possible, il-elle est placé-e en autorisation spéciale d'absence. L’agent n’a donc pas recours aux jours pour garde d’enfant malade.